

Le 21 mars 2025

Le Maire de Saint-Péray,

Service
Tél. 04 75 81 77 77
www.st-peray.com

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2025

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 3 avril 2025

À 20 h 00

Salle d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 février 2025,
- 2 Modification du tableau des effectifs,
- 3 Compte Financier Unique 2024,
- 4 Compte Financier Unique 2024 - affectation des résultats,
- 5 Approbation du Compte Financier Unique 2024 - Budget annexe Les Peyrouses,
- 6 Adoption de l'état des cessions et acquisitions immobilières 2024,
- 7 Adoption des taux communaux des impôts locaux 2025,
- 8 Adoption du budget primitif 2025,
- 9 Adoption du budget primitif 2025 - Les Peyrouses,

- 10 Réaménagement extérieur et végétalisation de la cour de la structure multi-accueil les Loupiots : demande de subvention auprès de la CAF 07,
- 11 Aides aux particuliers pour l'achat de pièges anti-moustiques,
- 12 Prémption EPORA parcelle ZA 29 : garantie de rachat du bien,
- 13 Acquisition du terrain Masson,
- 14 Acquisition du terrain Blache,
- 15 Acquisition du terrain Meysonnier,
- 16 Acquisition parcelle AW 66 lieudit « Le Garet »,
- 17 Acquisition du terrain Rattie,
- 18 Convention de billetterie en ligne avec Billetweb.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 13 février 2025 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric GERLAND,



Maire de Saint-Péray

